Auchan

Direction des Ressources Humaines

Villeneuve d'Ascq,
Le 14 mars 2016

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION GRANDS PROJETS du 19 janvier 2016

PARTICIPANTS :

Direction : Stéphane Leroy, Sofi Turgard, Franck Grulois, Guillaume Coince, Salvatrice Deruelle.

Intervenants : Juliette Branly, Ludovic Delcroix, Frédéric Lefrançois, Frédéric Lamalle, Jean-Noël Roche, François Perrot

CFDT : Guy Laplatine (Boulogne sur Mer), Eric Dronsart (Louvroil), Nathalie Prieur (Perpignan).

CFTC : Bruno Delaye (Services Centraux), Peggy Trouiller (Valence), Djamal Otmani (Mers les bains), Eric Pourplanche (Viry Noureuil), Max Zimmermann (SAV Semécourt).

CGT : Gérald Villeroy (Louvroil), Claudine Coutin (Grande Synthe)

FO : Aïcha Maçna Dadi (Val d'Europe), Pascal Saeyvoët (Noyelles).
Absence excusée : Stéphane Castaldi

SEGA-CFE/CGC: Hubert Rauwel (Services Centraux)
Absence excusée : Christophe Fagot

*****

Ce compte-rendu est destiné aux :

Membres titulaires et suppléants du CCE
Représentants syndicaux au CCE
Président du CCE
Directeurs régionaux
Directeurs des Ressources Humaines régionaux et services
Directeurs d'établissement
Responsables des Ressources Humaines
Secrétaires des CE des magasins pour information du CE (compte rendu remis par le RRH)

*****

Ce mardi 19 janvier 2016, Stéphane Leroy accueille les membres de la Commission Grands Projets et leur souhaite la bienvenue au sein de cette instance qui découle du CCE. Il leur présente, pour cette nouvelle année 2016, ses vœux de santé et de satisfaction en famille ; et pour l'entreprise, souhaite que cette année soit synonyme de sérénité, de rebonds économiques et d'échanges constructifs. L'ordre du jour de la Commission Grands Projets sera la présentation des projets suivants :

- Projets « Simplification du processus de réception en magasin »
- Projet «Modernisation de la Supply Chain PGC au service de la transformation de l'offre »

I. PROJET SIMPLIFICATION DU PROCESSUS DE RECEPTION EN MAGASIN

J.BRANLY, L.DELCROIX, F. LEFRANÇOIS

- Pascal Saeyvoët FO : Concernant les enjeux présentés (page 3) à savoir, efficacité, réduction des coûts de fonctionnement interne et augmentation de la fiabilité de la réception, sur ce dernier point, qu'en est-il de la fiabilité du chargement, de ce qui part de l'entrepôt ?

  Juliette Branly : Nous contrôlons ce qui a été chargé par rapport au plan de chargement. Le flux est le reflet de ce qui a été préparé. Le taux de préparation est fiable à 99%. Il y a 0,5% de litige.

- Pascal Saeyvoët FO : La ligne est peut-être fiable mais pas la quantité. Nous avons tous connu cela en magasin. Nous avons un besoin spécifique d'un nombre de pièces. Les pièces sont livrées mais au final, il n'y a pas la quantité. La fiabilité à vérifier est du côté de l'entrepôt et non des magasins.

  Juliette Branly : Ce projet ne vient pas régler ou dégrader les problèmes de réception. Au chargement, il y a toujours un, voire deux contrôles. Les magasins gardent toujours la possibilité d'émettre une DRL, sur la base mini de 75€. On ne supprime pas la tâche de contrôle.

- Peggy Trouiller CFTC : Quelles sont les étapes de contrôle avant le départ du camion ? Qui fait ces contrôles ? Quelles sont les étapes humaines et quand sont-elles effectuées ?

  Juliette Branly : Il y a un responsable au niveau logistique qui centralise tous les litiges, magasin par magasin. Cela permet de voir si des magasins subissent davantage d'anomalies que d'autres, s'il y a des problèmes de transport et s'il est nécessaire d'augmenter dans ces cas-là, les contrôles. Les collaborateurs flashent et préparent la palette. Puis, lors de l'expédition et du chargement, chaque support est flashé. Il peut y avoir un défaut de contrôle lors de la préparation et un reste à quai au chargement.

  Ludovic Delcroix : Sur chaque entrepôt, il y a une vérification qui a été mise en place avec un contrôle aléatoire sur la base d'un échantillon selon les normes d'échantillon. Des collaborateurs Auchan contrôlent de façon unitaire les palettes de cet échantillon. Le taux de fiabilité est fixé à 99,7% minimum pour garantir un maximum de fiabilité. Ce sont des activités manuelles et on anime le travail. Il y a des niveaux de contrôle de A à Z pour refléter le niveau global de qualité.

- Eric Dronsart CFDT : En gestion des stocks, quand on fait un inventaire en fin d'année et que l'on fait la bascule des stocks entre ce qui est livré et ce qui est en stock, il y a toujours des stocks négatifs. Nous savons ce que l'on commande mais, cela ne correspond pas toujours à ce que l'on reçoit. Des entrepôts sont prestés. C'est un problème et ça m'interpelle. Il faut aller plus loin que des contrôles aléatoires. Il y a un chantier à mener dessus.

- Peggy Trouiller CFTC : La fiabilité est à 99,7%. Votre projet concerne les 0,3% d'erreur restant. Quels sont les retours sur les erreurs des services comptabilité ? Allez-vous travailler sur ces 0,3% ?

  Juliette Branly : La fiabilité administrative demande à accrocher telle commande avec tel avis d'expédition (AE).

- Aïcha Maçna Dadi FO : Cette fiabilité administrative dépend-t-elle de la fiabilité physique ?

  Ludovic Delcroix : Le sujet trouve son origine avec la nouvelle nomenclature car historiquement quand on travaillait avec les rayons, il n'y avait qu'un seul AE par commande et par rayon. Lorsque nous sommes passés aux marchés, le nombre d'AE a été démultiplié. Nous sommes passés du rayon sucré aux marchés sucré gourmand, sucré quotidien et autres. Le collaborateur en magasin, a mis de plus en plus de temps à accrocher ses commandes. Nos systèmes sont basés sur le principe suivant : un marché équivaut à une commande. L'acte d'accrochage a été démultiplié en nombre. Notre projet est de faire un acte d'accrochage et non de contrôle. Notre sujet est de simplifier l'acte de raccrocher les AE sans enlever les contrôles physiques en entrepôt, puis en magasin. Ce n'est pas l'acte d'accrochage des AE qui fait ce contrôle. Les deux fonctions, en parallèle, sont liées.

- Pascal Saeyvoët FO : Avoir des AE démultipliés permet peut être une augmentation de la fiabilité sur le contrôle physique car une grosse commande, divisée en plusieurs contrôles, cela n'est pas plus mal. Les problèmes de contrôle impactent les magasins.

- Guy Laplatine CFDT : Qu'est-ce que cela nous apporte socialement ? On parle des 0,5 ETP en moins par site. Cet accrochage a-t-il créé des heures en plus ?

  Juliette Branly : Cela a généré une charge de travail supplémentaire.

- Guy Laplatine CFDT : Donc, ce projet va automatiser et supprimer des heures. On raisonne en résultats oui, mais nous, nous raisonnons en nombre d'heures.

- Djamal Otmani CFTC : Combien d'entrepôts sont concernés par ce taux de 99,7% ?

  Sofi Turgard : Tous les entrepôts.

- Hubert Rauwel SEGA-CFE/CGC : Dans la mise en place de ce projet, le temps sera engagé sur le contrôle physique pour pallier au taux de 99,7%. En dessous, cela a un coût pour l'entreprise. On aimerait entendre cela. Sur la notion de fiabilité, on fait confiance à cette norme sur le contrôle physique des palettes. C'est lié au flux informatique. Quel est le taux de fiabilité de ce flux informatique ? Et sur quoi repose-t-il ?

  Frédéric Lefrançois : Nous sommes sur un taux qui se rapproche de 99,7%, comme en entrepôt, même s'il y a des retards en minutes dans l'AE. La valeur du flux, hors délai de retard, est réputée bonne. Il peut y avoir des retards dans l'AE en minutes ou en heures.

  Juliette Branly : La fiabilité de la ligne est bonne mais il peut y avoir des problèmes de retard ou de lignes en double. Et cela est réglé.

- Pascal Saeyvoët FO : Pages 4 et 5, concernant l'évolution du processus de réception des commandes, on retrouve les erreurs en magasin. Vous nous demandez de valider un camion physique.

- Guy Laplatine CFDT : Le temps perdu ou gagné en entrepôt fera la balance en magasin. Comment allez-vous mesurer cela ?

Ludovic Delcroix : Les proto répondront à cela.

- Guy Laplatine CFDT : On mécanise et on automatise de nombreux process et cela génère de la démarque. L'entreprise préfère la démarque aux gens qui travaillent. Ça fait des cotisations en moins mais surtout, de la consommation en moins. Dans cette obsession à gagner du temps, je ne suis pas sûr que les postes supprimés et la démarque générée, nous permettent d'être gagnants.

  Stéphane Leroy : Les AE, papier, seront-ils supprimés ?

  Juliette Branly : Dans le numéro de camion, il y aura tous les d'avis d'expédition regroupés. L'ancien écran continue d'exister mais, l'intérêt est d'avoir une présentation qui permette de récupérer tous les AE automatiquement.

- Claudine Coutin CGT : Y-aura-t-il toujours des contrôles physiques ?

  Juliette Branly : Le collaborateur va continuer de contrôler le plan de chargement. Il va réceptionner et il aura la possibilité de contrôler les commandes.

- Pascal Saeyvoët FO : Votre système peut fonctionner, mais dans l'hypothèse qu'il n'y ait aucune erreur dans le camion. Quel est le taux de palettes manquantes ?

  Juliette Branly : Il est très rare qu'il manque une palette car le collaborateur a également la possibilité de le vérifier avec le bon de livraison et la lettre de voiture.

- Gérald Villeroy CGT : Je suis sceptique. J'ai déjà vu des contrôles de camion pendant et après le coup de feu du matin. Le contrôleur ne voit, qu'ensuite, qu'un colis est manquant. Oui, il a la possibilité de faire une demande de règlement de litige (DRL) si le montant le permet. Mais quand vous parlez de simplification des tâches, ce système ne va pas faciliter la procédure. Aujourd'hui, on décharge le camion, on dispache et ensuite, on contrôle. Concernant le périmètre concerné par ce projet (page 6), il est noté que le flux direct fournisseur est exclu. Pourquoi ? Le flux direct se développe de plus en plus pour répondre au mieux à la demande magasin non livrée par la logistique. Il permet de trouver une alternative pour satisfaire nos clients et faire face aux non livraisons.

  Juliette Branly : C'est une autre problématique.

- Eric Pourplanche CFTC : Dans les gains identifiés (page 6), il est noté, qu'en fonction de leur taille, les magasins gagneront, en heure, l'équivalent de plus ou moins 0,5 ETP. Ce gain d'heures, où sera-t-il réinvesti ? En commerce ? En contrôle ? Pour gérer les produits inconnus ou les zones prison ?

  Juliette Branly : A date, je ne peux pas vous donner de réponse précise car cela dépendra des magasins, des métiers, de l'organisation de chaque site.

- Gérald Villeroy CGT : Des pistes existent déjà pour le réinvestissement de ces heures. En poissonnerie par exemple, il y a des obligations de contrôle sur la fraîcheur ou sur le calibre et cela se fait après le coup de feu. Ce sont des choses sur lesquelles nous pourrions gagner en efficacité. Idem, en fruits et légumes. Nous devons proposer un commerce responsable et de qualité.

  Stéphane Leroy : La solution dépendra de la configuration des magasins et sera prise magasin par magasin en contrôle, sur la DI, sur les ruptures etc.

- Gérald Villeroy CGT : Les prototypes seront Dunkerque et Cambrai (page 7). Ce que nous voulons entendre, c'est que la recherche n'est pas le captage de ces 0,5 ETP. Nous voulons entendre que ces 0,5 ETP seront ventilés sur des marchés porteurs.
- Aïcha Maçna Dadi FO : Entre ces deux magasins tests, la politique de travail est-elle la même dans l'accrochage des AE ? Est-ce fait en réception ? En comptabilité ?

  Juliette Branly : Sur Dunkerque, c'est géré par l'administratif, alors qu'à Cambrai, ce sont les réceptionnaires qui s'en chargent.

  Stéphane Leroy : La mesure et le partage des résultats seront réalisés un mois après le démarrage du proto (page 7), cela sera-t-il suffisant ?

  Frédéric Lefrançois : Oui, nous aurons des chiffres représentatifs.

- Gérald Villeroy CGT : Il va nous falloir tous les détails de ces résultats.

- Bruno Delaye CFTC : Il reste des problèmes de contrôle. Le projet est en aval du contrôle. Il y a des familles de produits où le contrôle est à accentuer, même avec la certification. Il faut des moyens de contrôle pour fiabiliser la confiance dans la réception, et dans la préparation. Venir capter des heures, pourquoi pas ? Mais il faut accentuer le contrôle. Et y mettre les moyens. La certification ne fait pas tout. Il ne faut pas dégrader la confiance en nos entrepôts, qu'ils soient prestés ou non. Cette qualité de contrôle doit être poursuivie. Oui pour la simplification mais en ne faisant pas l'économie de l'amont de cette accrochage.

  Stéphane Leroy : Je propose que le suivi des heures récupérées soit effectué afin de voir ce qu'elles sont devenues.

- Hubert Rauwel SEGA-CFE/CGC : Quels sont les critères qui vont permettre la démultiplication de ce projet. Uniquement les heures captées ?

  Juliette Branly : Nous allons nous baser sur les proto pour savoir s'ils sont efficaces et s'ils remplissent la promesse de la simplification.

- Claudine Coutin CGT : Mais, un mois de test, c'est très court. Sur Dunkerque, le projet Efficacité Opérationnelle avait aussi été testé rapidement et nous en connaissons le résultat.

  Juliette Branly : Ce mois de test va nous permettre d'échanger. C'est une fonctionnalité en plus que l'on amène.

- Gérald Villeroy CGT : Il ne faut pas oublier qu'en Comptabilité, des heures ont déjà été enlevées. Là, avec ce projet, la Compta risque d'avoir des tâches supplémentaires.

- Aïcha Maçna Dadi FO : Ces 2 magasins reflètent-ils bien les volumes de réception de tous les magasins ?

  Juliette Branly : Oui, nous avons choisi ces 2 proto pour tester 2 organisations différentes qui reflètent bien l'ensemble des magasins.

  Stéphane Leroy : Ces 2 magasins tests, sont-ils livrés par le même entrepôt ?

  Juliette Branly : Oui

- Pascal Saeyvoët FO : N'était-il pas possible de choisir des magasins tests livrés par des entrepôts différents ?

- Peggy Trouiller CFTC : Avez-vous choisi ces magasins, qui sont proches, pour votre confort ?

  Juliette Branly : Nous avons privilégié la proximité dans le but d'accompagner au mieux les équipes et afin d'être disponible pour eux.

- Peggy Trouiller CFTC : Pour revenir aux erreurs de réception, qu'allez-vous faire pour améliorer cela ? Ne serait-il pas possible d'investir les 0,5 ETP dans ce domaine ?

  Ludovic Delcroix : Les proto vont permettre de voir cela.

- Claudine Coutin CGT : Avant de démarrer ce process à Dunkerque ou à Cambrai, ne faut-il pas d'abord analyser les problèmes d'aujourd'hui avant de se focaliser sur les gains de demain ?

- Pascal Saeyvoët FO : Nous espérons que ce projet ne sera pas la première phase de la suppression de la réception en magasin pour ne privilégier qu'un contrôle en logistique.

  Guillaume Coince : Les prototypes débuteront fin février à Dunkerque et fin mars à Cambrai. Enfin, les Instances Représentatives du personnel locales (CHSCT et CE) seront bien-sûr consultées.

II. MODERNISATION DE LA SUPPLY CHAIN PGC AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE

F.LAMALLE, JN.ROCHE, F.PERROT

- Eric Pourplanche CFTC : Page 4, la mise en place des solutions appro et logistique vont permettre d'améliorer la disponibilité des produits pour les consommateurs, de maîtriser les coûts et d'améliorer les conditions de travail. J'aimerai revenir sur ce dernier point. Qu'entendez-vous par améliorer les conditions de travail ? Concrètement ? Cela concerne-t-il nos clients ? Les magasins ?

  Sofi Turgard : C'est en entrepôt. Il s'agit des collaborateurs d'entrepôt.

- Bruno Delaye CFTC : Vous notez, également page 4, que faire évoluer la Supply Chain PGC, c'est faire « réussir le Multi Canal ». Mais dans Auchan Retail, vous faites partie d'Auchan France Hyper.

  Sofi Turgard : Nous sommes Auchan France, société juridique. Notre périmètre est constitué des hypers, de la logistique, du SAV et des services centraux. Nous avons tous une fiche de paie Auchan. Et donc, F. Lamalle, JN Roche et F. Perrot sont là, naturellement, car la société juridique Auchan France n'a pas changé.

- Pascal Saeyvoët FO : Est-ce que ce projet, est une solution Auchan France ? Va-t-on livrer les Simply ? Avez-vous poussé cette réflexion ? Nos entrepôts pourraient le faire.

  Frédéric Lamalle : Au travers de ce projet, nous ne parlons pas de Simply.

  Sofi Turgard : Ce projet est un test sur l'entrepôt de Duttlenheim. Cela ne bouge pas le nombre de clients de Duttlenheim. La Commission Grands Projets présente des projets prototypés. Nous ne sommes pas sur de la projection stratégique liée à la nouvelle gouvernance.

- Bruno Delaye CFTC : Mais il n'est pas impossible de réussir aussi le Multi Canal Super ?

Frédéric Lamalle : Aujourd'hui, Simply n'est pas le sujet mais demain peut-être.

François Perrot : A date, nous répondons à diverses problématiques de format. Notre fonctionnement est basé sur les hypers. Nous saurons nous réajuster.

- Eric Dronsart CFDT : Pages 5 et 6, il est noté que le nombre de références en flux Transit passera, entre 2015 à 2020, de 14000 à 5000. Ce flux nous a souvent été présenté comme un enjeu économique incontournable et flexible. Mais sa gestion reste compliquée tous les jours.

  François Perrot : Le flux Transit fonctionne bien mais toute la chaine doit être organisée comme en PF. En PGC, c'est la fiabilité des fournisseurs qui est remise en question et qui nous pousse à trouver de nouvelles solutions.

- Hubert Rauwel SEGA-CFE/CGC : Qu'entendez-vous par « référence » ?

  François Perrot : A date, une référence équivaut à un produit. A moins d'un changement de pcb, un produit reste associé à la même référence.

- Guy Laplatine CFDT : D'ici 2020, le nombre de références actives atteindra 33000 soit 28000 gérées en flux Stock et 5000 en flux transit (page 6). Cela va-t-il induire des heures de travail en plus ?

  Jean-Noël Roche : Potentiellement.

- Guy Laplatine CFDT : Il y aura plus de volume sur les stocks à gérer, donc plus d'heures de travail. Est-ce que vous ne vous servez pas de cela pour amener la mécanisation. Ça parait logique pour améliorer l'efficacité.

  François Perrot : Nous voulons tout d'abord conserver les flux PGC sur les 5 régions Appro-Logistique afin de garder le J+1 des commandes. C'est le service client qui guide avant tout notre choix. La mécanisation est un moyen et il y en a d'autres.

- Aïcha Maçna Dadi FO : Gérer moins de Transit et plus de Stock, quel sera le coût ?

  François Perrot : Le stock coûte plus cher mais il est plus fiable pour les magasins.

- Pascal Saeyvoët FO : Entre 2015 et 2020 (pages 5 et 6), je suis étonné de voir que le nombre d'entrepôts prestés ne varie pas. Ne faut-il pas aller vers davantage d'entrepôt en propre ?

  Frédéric Lamalle : L'entrepôt en propre coûte plus cher mais est plus qualitatif. On maintient cette répartition. Mais, comme en avait parlé Dominique Carlier en CCE il y a un an, si l'on développe le nombre d'entrepôts, notre choix se portera vers le prestataire.

  François Perrot : C'est ici une vision que l'on vous présente pour 2020 et qui devra prendre en compte les évolutions du commerce, de l'entreprise, des métiers et des outils. Nous nous adaptons aux besoins des clients.

- Pascal Saeyvoët FO : S'il y a moins ou plus de Transit, la chaine de distribution va changer, y compris en magasin. Avez-vous pensé à cela ? Cela va désorganiser la mise en rayon sachant que c'est un poste sur lequel il y a de moins en moins de collaborateurs.

  François Perrot : Notre but est de simplifier la vie de nos clients. Nous sommes la seule chaine qui livre tous les jours sur 6 jours (AB 6) en stock alors que le transit est livré 2 fois par semaine.

- Bruno Delaye CFTC : Votre vision est plus large que la nôtre. Etes-vous dans le bon sens ? Car la logistique à date, c'est la mécanisation, le flux organisé. Nos concurrents ne gèrent pas tous les clients de la même façon comme Casino par exemple qu'il soit hyper ou proximité. Votre vision doit être différente.

  François Perrot : Vous avez raison de nous pousser vers la proximité mais à date, nous n'avons pas cette vision même si cela n'empêche pas la réflexion.

- Djamal Otmani CFTC : Ce plan de 2020, peut-il changer ?

  Jean-Noël Roche : Nous évoluerons en fonction des stratégies de l'entreprise.

- Bruno Delaye CFTC : Page 7, on voit bien que la mécanisation existe chez nos concurrents. Existe-t-elle en PF ?

  Frédéric Lamalle : Nous parlons ici du PGC. C'est un projet.

- Peggy Trouiller CFTC : Qu'appelez-vous mécanisation totale et partielle ?

  Jean-Noël Roche : La mécanisation totale consiste à dispatcher une palette. Pour la mécanisation partielle, on stocke les colis dans un système mécanisé et on ne gère que les colis.

- Guy Laplatine CFDT : Page 9, il est noté que la préparation mécanisée permettrait entre autres d'améliorer les conditions de travail. Comment cela ?

  François Perrot : Aujourd'hui sur Duttlenheim, un cariste peut manipuler 700 colis jour. La mécanisation peut améliorer, non pas sa productivité, mais sa façon de travailler.

- Guy Laplatine CFDT : Comment va travailler le cariste en robotisant sa façon de travailler ?

  François Perrot : Nous n'allons pas robotiser sa façon de travailler. Ses tâches vont changer. Il bougera moins de colis mais plus de palettes avec son engin. Il y aura plus de rentabilité. Le préparateur passe beaucoup de temps à rouler, environ 8 km par jour. Les produits à faible rotation, c'est-à-dire moins de dix colis commandés par semaine, prennent du temps au collaborateur. Une fois retirés de ses missions quotidiennes, ils vont lui permettre de moins se déplacer. Le fonctionnement sera meilleur.

- Eric Pourplanche CFTC : A quelle hauteur les palettes sont-elles conformes ?

- Djamal Otmani CFTC : Réceptionner des palettes de plus de 1.80m voire même 2,20m, ce n'est plus possible. C'est le cas par exemple en Fruits et Légumes.

  François Perrot : Avec la mécanisation, la hauteur maximale est fixée. Regardons le film ensemble. Il vous montrera un exemple de mécanisation sur un site logistique, sachant que ce film est le reflet de 3 sites. Nous n'avons pas pu filmer un seul site.

- Peggy Trouiller CFTC : On voit dans ce film comment la mécanisation fonctionne mais la volumétrie des colis est-elle analysée ? Et si c'est le cas, les franco devraient baisser ?

  Jean-Noël Roche : La volumétrie est prise en compte et de ce fait, les franco diminueront.

- Guy Laplatine CFDT : Concernant l'étude sur l'organisation du site Duttlenheim (page 13), 17000 références seront mécanisées, cela représente une partie importante de l'activité.

  François Perrot : Ces 17000 références sont des références à faible rotation mais qui se vendent.

- Eric Dronsart CFDT : Un peu moins de 1200 références resteront en transit. Pourquoi conserver cette ligne ?

  François Perrot : Nous suivons les stratégies de l'entreprise. Le flux transit reste intéressant dès que le fournisseur est fiable. Comme par exemple, Pasquier en PGC dont les produits ont des DLC très courtes. Pour ces références-là, fiables et gérées en transit, il n'y aura pas de retour en flux Stock. Idem pour les produits fragiles, ils ne passeront pas en mécanisation.

- Guy Laplatine CFDT : Le nombre de colis à gérer va-t-il diminuer ? Et le nombre de camions ?

  François Perrot : Que le flux change ou non, il n'y aura pas de changement concernant le nombre de colis.

- Guy Laplatine CFDT : Page 14, concernant les investissements et enjeux pour Duttlenheim, les ETP devraient passer de 28 à 22, donc des emplois en moins. Quel est le poids des intérimaires car les intérimaires chez Auchan c'est avant tout des emplois ?

  François Perrot : Les intérimaires occupent des emplois non pérennes dus à la dégradation de l'organisation de l'entrepôt et du volume.

  Frédéric Lamalle : il y aura toujours recours à l'intérim selon l'activité mais là, les 6 ETP en moins ne concerneront que des intérimaires.

- Peggy Trouiller CFTC : L'investissement et l'amortissement sera à moins de 8 ans. Sera-t-il redistribué ?

  François Perrot : Toutes les économies seront redistribuées aux magasins qui payent le même coût logistique.

  Frédéric Lamalle : Ce sont des règles de gestion entreprise.

- Bruno Delaye CFTC : Par rapport à l'étude sur POS du site (page 16), l'entrepôt va-t-il déménagé ?

  François Perrot : Non, le site de Duttlenheim est bien positionné par rapport à nos clients. Et on y a également des possibilités d'extension sur 16 hectares.

- Max Zimmermann CFTC : Et le coût ?

  Jean-Noël Roche : L'investissement s'élève à 6 millions d'euros.

- Peggy Trouiller CFTC : Qui va payer ces 6 millions d'euros ?

  Jean-Noël Roche : Les magasins nous les prêtent et nous, nous nous engageons à les rentabiliser.

- Peggy Trouiller CFTC : Quand les magasins vont-ils les récupérer ?

Jean-Noël Roche : N'oublions pas que nous sommes dans un proto et les gains seront à vérifier. A date, le ROI est sur 8 ans et les gains seront partagés avec nos clients quand ils seront captés. On va vérifier, faire un bilan des couts et des gains et le retour sur investissement sera redistribué au-delà des 8 ans.

- Djamal Otmani CFTC : Est-ce que le site du Nord sera un entrepôt presté ?

  Jean-Noël Roche : C'est en cours de négociation avec le prestataire. On vous le communiquera.

  Hubert Rauwel SEGA-CFE/CGC : Dans ce cas, le planning sera-t-il commun entre cet entrepôt et Duttlenheim ?

  Jean-Noël Roche : C'est notre souhait car le coût sera moins cher en le faisant en parallèle. Mais nous sommes en réflexion avec le prestataire. L'important est de monter la mécanisation de façon identique.

*****

Toutes les remarques ayant été faites, Stéphane Leroy remercie les membres de la commission et les intervenants pour ces échanges et clôt la réunion. La prochaine commission se tiendra le jeudi 17 mars matin.